

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE - Part I

ISIN : FR0012099364

Fonds commun de placement (FCP) géré par PREVAAL FINANCE

Nom de l'initiateur : PREVAAL FINANCE

Site internet : <https://www.prevaalfinance.fr/>

Devise du produit : EUR

Contact : Appelez le +33 1 49 07 39 82 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de PREVAAL FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés. PREVAAL FINANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP12000013.

Date de production du document d'informations clés : 24/03/2023

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : PREVAAL CONVERTIBLES EUROPE (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un fonds Commun de Placement de droit français.

Durée : L'OPC a été créé le 04 septembre 2012 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds, est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à son indice de référence Refinitiv Convertible Bonds Europe Focus, coupons nets réinvestis, sur une durée de placement recommandée de 3 ans. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion intégrant les caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Le degré d'exposition au risque action est compris entre 0% et 100% de l'actif net. Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 110% de l'actif net.

La stratégie d'investissement s'articule autour de deux étapes afin d'atteindre l'objectif de gestion :

- une étape de sélection de titres (notamment d'obligations convertibles) à partir d'une analyse de leurs caractéristiques financières et extra-financières. Pour ce qui concerne l'analyse financière, le choix des titres prend notamment en considération l'analyse de la qualité de crédit de l'émetteur, l'analyse fondamentale de l'action sous-jacente et de son secteur d'activité, ainsi que l'analyse de la composante option du titre. Pour ce qui concerne l'analyse extra-financière, le Fonds applique une liste d'exclusion pouvant être obtenue en s'adressant directement à la société de gestion ;
- une étape de construction du portefeuille, qui consiste à fixer les pondérations des titres dans le portefeuille et à contrôler que la stratégie d'investissement mise en œuvre est cohérente avec les scénarii d'évolutions des marchés financiers établis par le Comité d'Investissement de PREVAAL FINANCE et à la stratégie ESG : le fonds est ainsi géré selon une approche dite « en amélioration de note », où la note ESG moyenne pondérée du portefeuille sera supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier

Le portefeuille du FCP est composé :

- de 0% à 110% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire, avec d'une part, des titres de créances négociables comportant une exposition aux actions européennes (obligations convertibles (incluant les obligations convertibles synthétiques) et obligations échangeables en action), et de manière accessoire (dans la limite de 10%) de bons de souscription. Ces titres ne présenteront pas de limite de notation et pourront comprendre des investissements en titres dits spéculatifs. D'autre part, d'obligations et autres titres de créances français et internationaux, en excluant toutefois les pays émergents. La répartition dette privée / dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps.

Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- ou équivalente selon Standard & Poor's, Fitch Ratings, Moody's ; ou en l'absence de notation par les agences, jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion (à défaut de notation d'un titre, la notation de l'émetteur sera retenue). La note retenue est la plus basse des deux meilleures notes attribuées par les agences. Aucun investissement ne sera fait en titres spéculatifs;

- de 0% à 10% maximum de l'actif net en actions issues des conversions d'obligations convertibles et/ou à leur rappel anticipé. Les principales zones géographiques d'investissement sont les marchés européens incluant Suisse, Norvège, République Tchèque, Hongrie, Royaume-Uni et Danemark, mais également, dans la limite de 20% de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE hors Europe, et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents.

La fourchette de sensibilité de la partietaux sera comprise entre 0 et 8.

Les titres non libellés en euro ne feront pas systématiquement l'objet d'une couverture de change.

Le portefeuille du FCP peut être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'autres OPCVM, FIA, fonds d'investissement, trackers ou ETF de toutes classifications et exposés sur toutes zones géographiques :

- Le portefeuille du FCP peut être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'autres OPCVM, FIA, fonds d'investissement, trackers ou ETF de toutes classifications et exposés sur toutes zones géographiques :
- parts ou actions de FIA français respectant les 4 critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions et/ou aux produits de taux.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 10% de l'actif net du fonds.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou organisé principalement dans une optique de couverture et ponctuellement d'exposition contre les risques actions, de taux ou de change avec une surexposition globale du portefeuille aux risques cumulés actions et taux pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

Indicateur de référence : Refinitiv Convertible Bonds Europe Focus.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré (J-1) à Paris avant 12 heures CET, par le dépositaire à l'exception des jours fériés légaux en France.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est établie tous les jours où les marchés Euronext sont ouverts à l'exception des jours fériés légaux en France.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs et plus particulièrement destinée aux souscripteurs « investisseur professionnel » au sens de l'article I de l'annexe II de la Directive 2014/65/UE.

Assurance : Non applicable.

Date d'échéance : Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire : Caceis Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet <https://www.prevaalfinance.fr/> ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : PREVAAL FINANCE - Service Clients - 1 Place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie - Adresse postale : TSA 50004 - 92926 La Défense Cedex.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée) |
|----------------------|--|------------------------------|--|
| Minimum | Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 3 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 260 € | 7 340 € |
| | Rendement annuel moyen | -17.40% | -9.79% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 260 € | 8 860 € |
| | Rendement annuel moyen | -17.40% | -3.95% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 250 € | 10 650 € |
| | Rendement annuel moyen | 2.50% | 2.12% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11 810 € | 12 610 € |
| | Rendement annuel moyen | 18.10% | 8.04% |

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre juillet 2021 et février 2023, intermédiaire entre janvier 2017 et janvier 2020 et favorable entre avril 2013 et avril 2016.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 3 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Que se passe-t-il si PREVAAL FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du produit sont conservés par le dépositaire de votre produit, Caceis Bank. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du Fonds). Par conséquent, le défaut de PREVAAL FINANCE n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée) |
|--|------------------------------|---|
| Coûts totaux | 216 € | 707 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 2.16% | 2.21% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.33% avant déduction des coûts et de 2.12% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée. | 0 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.93% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 193 EUR |
| Coûts de transaction | 0.23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 23 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement | 15% TTC de la performance annuelle nette du Fonds au-delà d'une valorisation minimale nette de l'indice Refinitiv Convertible Bonds Europe Focus. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 0 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez Caceis Bank avant 12 heures CET pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société PREVAAL FINANCE (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société PREVAAL FINANCE : veuillez contacter la société PREVAAL FINANCE, par courriel (contact@prevaalfinance.fr) ou par courrier, de préférence avec A/R (PREVAAL FINANCE – 1 Place Zaha Hadid - 92400 Courbevoie - Adresse postale : TSA 50004 - 92926 La Défense Cedex). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société contact@prevaalfinance.fr
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.prevaalfinance.fr/prevaal-convertibles-europe-part-i/>
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.prevaalfinance.fr/reglementation/>

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de PREVAAL FINANCE et ne soit pas satisfait de la réponse de PREVAAL FINANCE qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org.